

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Journée Mondiale contre l'Ostéoporose : Dimanche 20 octobre 2013

Fracture sévère de votre mère : Vous êtes concernée !

On estime que l'Ostéoporose est héréditaire pour 60 à 70 %.

Ainsi, lorsque la mère d'une femme fait une fracture de l'extrémité supérieure du fémur, cette femme voit son risque de faire une fracture ostéoporotique après la ménopause multiplié par deux.

Il n'existe pas un gène de l'ostéoporose, mais plusieurs gènes impliqués dans le déterminisme de cette maladie. Ces facteurs génétiques jouent un rôle important dans le développement de cette maladie multifactorielle pour laquelle d'autres facteurs sont également à prendre en considération : l'indice de masse corporelle, l'alimentation, la pratique du sport, la consommation de tabac ou d'alcool.

Ainsi, si une femme ménopausée voit sa mère faire une fracture sévère, telle que la fracture du col du fémur, elle doit consulter son médecin afin d'évaluer avec lui ses facteurs de risque et son état osseux.

Il est important de noter que dans ce cas, cette femme bénéficie du remboursement de l'examen d'Ostéodensitométrie.

Cette évaluation médicale pourra conduire le cas échéant à une prise en charge thérapeutique spécifique et à une surveillance adaptée de la santé osseuse de la patiente, prescrites par le médecin. Il sera dans tous les cas conseillé de limiter les facteurs de risque environnementaux sur lesquels la patiente peut agir en veillant notamment à avoir une alimentation équilibrée et suffisamment riche en calcium, à pratiquer régulièrement de l'exercice physique, à arrêter de fumer...



Contact Presse :

Catherine Marielle Communication - Immeuble Verdi 4156 - 19 avenue de Choisy - 75013 PARIS

Tel. 01 43 21 03 60

catherine-marielle@wanadoo.fr